



# Trait d'union



## Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 10

20 décembre 2007

### COLLECTE D'ARBRES DE NOËL

Dans le cadre du programme d'action pour réduire les déchets au site d'enfouissement, le conseil de la MRC a décidé de mettre sur pied une collecte des sapins de Noël dans les 18 villages de la MRC de Lotbinière.

Une entreprise spécialisée sera mandatée pour déchiquter les arbres de Noël. Les copeaux de bois, issus de la récupération des sapins, seront compostés ou utilisés pour les aménagements paysagers.

**Vous pourrez déposer vos sapins de Noël dans le stationnement du centre communautaire, à côté des conteneurs.**

**Les sapins seront ainsi récupérés jusqu'au 10 janvier 2008, date limite pour déposer vos sapins.**

**Les sapins NE SERONT PAS RAMASSÉS par le Groupe Gaudreau lors de la collecte régulière des ordures.**

Merci de votre  
bonne collaboration!



### DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT DANS LES RUES

L'hiver est incontestablement arrivé! D'ailleurs, il suffit de regarder la quantité de neige importante que nous avons reçue jusqu'à présent.

Afin de faciliter les opérations de déneigement, la Municipalité requiert la collaboration de tous et de toutes. Ainsi, nous vous saurions gré d'éviter de stationner vos véhicules automobiles dans les rues municipales, particulièrement entre 22 h et 7 h, afin de faciliter le travail des déneigeurs et assurer une meilleure sécurité pendant ces travaux de déneigement.



### DATES À RETENIR

21 décembre :	Ouverture de la patinoire à 18 h 30
23 décembre :	La Guignolée
28 décembre :	Collecte des matières recyclables
4 janvier :	Collecte des ordures ménagères
Jusqu'au 10 janvier :	Collecte d'arbres de Noël
21 janvier :	Assemblée régulière du conseil municipal

### SOMMAIRE

<i>Collecte d'arbres de Noël</i>	<i>page 1</i>
<i>Déneigement et stationnement dans les rues</i>	<i>page 1</i>
<i>Budget municipal 2008</i>	<i>page 2</i>
<i>Certificat de publication</i>	<i>page 10</i>
<i>Avis public (dérogation mineure)</i>	<i>page 10</i>
<i>Service des loisirs</i>	<i>page 11</i>
<i>Cueillette des déchets et de la récupération durant la période des Fêtes</i>	<i>page 12</i>
<i>Office municipal d'habitation</i>	<i>page 12</i>
<i>DVD de la Petite séduction</i>	<i>page 12</i>
<i>Scouts</i>	<i>page 12</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 13</i>
<i>Place aux jeunes</i>	<i>page 13</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 13</i>
<i>ACEF : Soyez plus rusé que le Père Noël</i>	<i>page 14</i>
<i>Coopérative de solidarité</i>	<i>page 14</i>
<i>Horaire durant les Fêtes</i>	<i>page 15</i>
<i>Prochaine assemblée du conseil municipal</i>	<i>page 15</i>
<i>Horaire de la patinoire</i>	<i>page 16</i>

# BUDGET MUNICIPAL 2008

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Le défi auquel le conseil municipal est confronté d'année en année dans la préparation du budget de la Municipalité est d'assurer le développement de la Municipalité tout en conservant les acquis, le tout, à l'intérieur d'un cadre financier limité.

Vous comprendrez facilement que, tout au long du processus, les membres du conseil municipal ont dû faire des choix tout en recherchant des modes de financement réalistes et équitables qui n'hypothèquent pas l'excellente situation financière de notre municipalité. À la lumière du budget 2008 qui vous est présenté, nous pouvons prétendre que l'objectif a été atteint.

Les dépenses pour 2008 seront de l'ordre de 1 674 121 \$, ce qui représente une augmentation de 102 726 \$ (+ 6,5 %) par rapport au budget de l'année 2007. En considérant que les revenus et les affectations augmenteront de 42 007 \$, l'augmentation nette des dépenses sujettes à la taxation et aux tarifs compensatoires sera de 60 709 \$ (+ 4,4 %) par rapport à 2007.

Outre l'augmentation de 2,5 % de l'indice des prix à la consommation, les dépenses augmentent principalement aux articles suivants :

- ♦ entretien et réparation des bâtisses municipales :  
+ 4 000 \$;
- ♦ équipements divers : + 28 000 \$;
- ♦ honoraires professionnels : + 5 000 \$;
- ♦ bris d'aqueduc et d'égouts : + 6 000 \$;
- ♦ développement touristique : + 5 850 \$;
- ♦ développement résidentiel : + 2 000 \$;
- ♦ conseil municipal : + 11 350 \$;
- ♦ élections en 2008 : + 8 735 \$.

En effet, des élections seront nécessaires en 2008 pour combler le poste au sein du conseil laissé vacant par la démission de Mme Guylaine Dumont. Je voudrais remercier Mme Dumont pour son travail au cours des deux dernières années et j'espère qu'elle pourra nous faire profiter de ses expertises et de son expérience dans d'autres sphères de notre vie communautaire.

Je voudrais également remercier tous les membres du conseil municipal et le personnel de la Municipalité pour leurs discussions et leurs interventions positives et constructives qui ont conduit à l'adoption du budget 2008.

Je vous invite donc à prendre connaissance du budget 2008 et des notes explicatives qui l'accompagnent.

*Michel Cauchon*  
Maire

## DÉPENSES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	2007	2008	VARIATIONS	
Conseil municipal	44 200 \$	55 550 \$	+ 11 350 \$	(1)
Cour municipale	2 997 \$	2 971 \$	- 26 \$	
Gestion financière	188 863 \$	198 637 \$	+ 9 774 \$	(2)
Évaluation	47 474 \$	46 303 \$	- 1 171 \$	
Autres	72 145 \$	75 961 \$	+ 3 816 \$	(3)
Élections	0 \$	8 725 \$	+ 8 725 \$	(4)
<b>Total</b>	<b>355 679 \$</b>	<b>388 147 \$</b>	<b>+ 32 468 \$</b>	
% du budget	22,6 %	23,2 %	+ 0,6 %	

- (1) Augmentation de la rémunération des membres du conseil municipal en vertu du Règlement 2000-422.
- (2) 7 000 \$ : entretien et réparations courantes des bâtiments. Ce montant était antérieurement comptabilisé dans différents postes budgétaires.  
1 000 \$ : ajout d'un logiciel informatique pour le paiement des taxes par Internet.
- (3) Augmentation des honoraires professionnels 5 000 \$.
- (4) Élections en 2008 pour combler un poste vacant à la suite de la démission d'un membre du conseil.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2007	2008	VARIATIONS	
Service policier	192 040 \$	177 551 \$	- 14 489 \$	
% du budget	12,2 %	10,6 %	- 1,6 %	
Sécurité incendie et Premiers répondants	103 668 \$	123 265 \$	+ 19 597 \$	(5)
% du budget	6,6 %	7,4 %	+ 0,8 %	

- (5) + 4 000 \$ : entretien et réparation de la caserne;  
 + 1 000 \$ : fournitures diverses;  
 + 3 000 \$ : équipement;  
 + 4 200 \$ : présences aux feux;  
 + 2 000 \$ : pratiques des pompiers;  
 + 1 800 \$ : formation des pompiers;  
 + 2 000 \$ : gestion de la caserne.

## VOIRIE MUNICIPALE

	2007	2008	VARIATIONS	
Rémunération	53 860 \$	63 621 \$	+ 9 761 \$	(6)
Location d'équipement	15 755 \$	17 115 \$	+ 1 360 \$	
Rues et chemins (plan triennal)				
- asphaltage, colmatage, ponceaux	22 000 \$	16 610 \$	- 5 390 \$	
- nettoyage de fossés	22 500 \$	14 970 \$	- 7 530 \$	
- construction de fossés	<u>25 500 \$</u>	<u>39 105 \$</u>	<u>+ 13 605 \$</u>	
	70 000 \$	70 685 \$	+ 685 \$	(7)
Nettoyage bordures de routes	3 680 \$	3 770 \$	+ 90 \$	
Rapiéçage chemins non pavés	3 580 \$	3 640 \$	+ 60 \$	
Rapiéçage chemins pavés	2 220 \$	2 275 \$	+ 55 \$	
Équipement divers	4 845 \$	9 570 \$	+ 4 725 \$	(8)
Autres	<u>21 488 \$</u>	<u>24 399 \$</u>	<u>+ 2 911 \$</u>	(9)
Total	175 428 \$	195 075 \$	+ 19 647 \$	
% du budget	11,2 %	11,7 %	+ 0,5 %	

(6) Journalier additionnel (3 jours, 20 semaines); étudiant (20 heures, 8 semaines).

(7) 2<sup>e</sup> année du Plan triennal de réfection des rues et des chemins. Sous réserve d'une subvention de 30 000 \$ du ministère des Transports par la députée à l'Assemblée nationale.

(8) Achat d'équipements antérieurement loués.

(9) Augmentation du contrat d'entretien des terrains (+ 2 400 \$)

## ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

	2007	2008	VARIATIONS	
Enlèvement de la neige	159 831 \$	169 190 \$	+ 9 359 \$	(10)
% du budget	10,2 %	10,1 %	- 0,1 %	

(10) 2<sup>e</sup> année d'un contrat de 5 ans à Excavations Saint-Antoine inc. pour les chemins et de 3 ans à Excavations Marcel Fréchette inc. pour les rues et les stationnements.

Abrasifs : + 3 250 \$.

Déneigement Terre Rouge : + 1 800 \$.

**ÉCLAIRAGE DES RUES**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Éclairage des rues	12 955 \$	15 330 \$	+ 2 375 \$

**CIRCULATION**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Circulation (signalisation, traçage de lignes)	4 000 \$	3 540 \$	- 460 \$

**TRANSPORT ADAPTÉ**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Transport adapté	1 935 \$	2 135 \$	+ 200 \$

**TRAITEMENT ET DISTRIBUTION DE L'EAU**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Traitement et distribution de l'eau	69 658 \$	84 450 \$	+ 14 792 \$ (11)
% du budget	4,4 %	5,0 %	+ 0,6 %

- (11) Bris d'aqueduc : + 5 000 \$.  
Remplacement de bornes-fontaines : + 6 500 \$.  
Entretien du système : + 3 000 \$.

**ÉPURATION DES EAUX ET RÉSEAU DES ÉGOUTS**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Épuration des eaux et réseau des égouts	22 758 \$	37 741 \$	+ 14 983 \$ (12)
% du budget	1,4 %	2,6 %	+ 1,2 %

- (12) Remplacement et installation d'une nouvelle pompe.

**ENLÈVEMENT DES ORDURES**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Matières résiduelles	90 771 \$	90 792 \$	+ 21 \$
Matières récupérables	42 585 \$	42 585 \$	
Autres	310 \$	1 340 \$	+ 1 030 \$
Total	133 666 \$	134 717 \$	+ 1 051 \$
% du budget	8,5 %	8,0 %	- 0,5 %

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Santé et bien-être (OMH)	6 199 \$	6 000 \$	- 199 \$

**URBANISME ET ZONAGE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Urbanisme et zonage	48 472 \$	49 973 \$	+ 1 501 \$
% du budget	3,1 %	3,0 %	- 0,1 %

**MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>	
Promotion touristique	1 850 \$	7 700 \$	+	5 850 \$ (13)
Promotion résidentielle	1 500 \$	3 500 \$	+	2 000 \$ (14)
Kiosque touristique	600 \$	615 \$	+	15 \$
Conservation du patrimoine collectif	10 000 \$	10 000 \$		(15)
Embellissement	500 \$	1 150 \$	+	650 \$
Total	<u>14 450 \$</u>	<u>22 965 \$</u>	+	8 515 \$
% du budget	0,9 %	1,4 %	+	0,5 %

(13) Cotisations diverses, 1 000 \$.

Festival des écrits de l'ombre, 1 200 \$.

Animation du milieu, 5 500 \$.

Des revenus de 3 650 \$ sont prévus, pour une dépense nette de 4 050 \$.

(14) 7 nouvelles résidences en 2008 (500 \$ x 7) + 3 500 \$.

(15) Réparation du calvaire, des revenus de 7 500 \$ sont prévus, pour une dépense nette de 2 500 \$.

**LOISIRS ET CULTURE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>	
Centre communautaire	93 141 \$	91 806 \$	-	1 335 \$
Parc municipal	1 250 \$	2 250 \$	+	1 000 \$
Projets spéciaux	6 500 \$	5 000 \$	-	1 500 \$
Bibliothèque	17 663 \$	17 949 \$	+	286 \$
Politique culturelle	3 798 \$	3 753 \$	-	45 \$
Total	<u>122 352 \$</u>	<u>120 758 \$</u>	-	1 594 \$
% du budget	7,8 %	7,2 %	-	0,6 %

**FRAIS FINANCIERS**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>	
Fonds de roulement	16 965 \$	12 844 \$	-	4 121 \$ (16)
Règlement d'emprunt				
Capital	96 584 \$	101 300 \$	+	4 716 \$ (17)
Intérêts	75 350 \$	68 830 \$	-	6 520 \$ (17)
	<u>171 934 \$</u>	<u>170 130 \$</u>	-	1 804 \$
Subvention	40 895 \$	40 690 \$	-	205 \$ (17)
	<u>131 039 \$</u>	<u>129 440 \$</u>	-	1 599 \$
Autres	300 \$	1 000 \$	+	700 \$
Total	<u>148 304 \$</u>	<u>143 284 \$</u>	-	5 020 \$
% du budget	9,4 %	8,6 %	-	0,8 %

(16) Bâtisse - égouts : 1 890 \$.

Camion voirie : 4 954 \$.

Construction de fossés dans Terre-Rouge : 6 000 \$.

## (17) Règlement d'emprunt

	<b>Échéance</b>	<b>Capital 2008</b>	<b>Intérêts 2008</b>	<b>Solde 31-12-2008</b>
Du Fleuve (infrastructures)	2008	12 300 \$	355 \$	0 \$
Centre communautaire	2010	11 500 \$	2 006 \$	25 100 \$
Enfouissement des fils	2010	7 200 \$	1 500 \$	14 400 \$
Mairie (extérieur)	2013	3 700 \$	1 436 \$	22 500 \$
Assainissement des eaux (1)	2016	19 300 \$	13 356 \$	311 400 \$
Chemin de Tilly (ouest) pavage	2017	4 600 \$	4 151 \$	55 700 \$
Chemin de Tilly (ouest) aqueduc	2017	1 600 \$	1 470 \$	19 700 \$
Assainissement des eaux (1)	2021	8 500 \$	5 690 \$	135 200 \$
Assainissement des eaux (1)	2021	500 \$	524 \$	10 183 \$
Conduite d'aménée	2021	2 500 \$	2 550 \$	49 756 \$
Du Fleuve (pavage)	2021	2 400 \$	2 508 \$	48 804 \$
Mairie, biblio, chemin de Tilly (2)	2023	20 000 \$	22 790 \$	444 300 \$
Camion auto pompe	2026	7 200 \$	10 494 \$	218 000 \$
		<u>101 300 \$</u>	<u>68 830 \$</u>	<u>1 355 043 \$</u>
Subventions (MAM)		- 24 055 \$	- 16 635 \$	- 388 266 \$
Total (3)		<u>77 245 \$</u>	<u>52 195 \$</u>	<u>966 777 \$</u>

- (1) 85 % des règlements d'emprunt pour l'assainissement des eaux sont remboursés par le gouvernement du Québec.
- (2) Mairie : 91 080 \$.  
Bibliothèque : 79 970 \$.  
Chemin de Tilly : 273 250 \$.
- (3) Le solde de 966 777 \$ représente 0,6 % de la richesse foncière.

<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
	1 571 395 \$	1 674 121 \$	+ 102 726 \$

**REVENUS (AUTRES QUE TAXES ET TARIFS COMPENSATOIRES)**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Pacte fiscal	12 780 \$	13 907 \$	+ 1 127 \$
Tenant lieu de taxes	7 165 \$	7 150 \$	- 15 \$
Licences et permis	6 500 \$	6 000 \$	- 500 \$
Droits de mutations	30 500 \$	40 000 \$	+ 9 500 \$
Intérêts, arrérages de taxes, ristournes	8 400 \$	7 600 \$	- 800 \$
Loyer bureau de poste	9 340 \$	9 255 \$	- 85 \$
Service incendie	8 480 \$	6 605 \$	- 1 875 \$
Promotion touristique	0 \$	3 650 \$	+ 3 650 \$
Conservation patrimoine collectif	7 500 \$	7 500 \$	0 \$
Eau – Égouts	37 585 \$	43 600 \$	+ 6 015 \$
Raccordements de services	5 000 \$	10 000 \$	+ 5 000 \$
Réseau routier local (députée)	30 000 \$	30 000 \$	0 \$
Cour municipale	1 300 \$	1 300 \$	0 \$
	<u>164 550 \$</u>	<u>186 567 \$</u>	<u>+ 22 017</u>
<b>DÉPENSES NETTES</b>	<b>1 406 845 \$</b>	<b>1 487 554 \$</b>	<b>+ 80 709 \$</b>

**FINANCEMENT PAR AFFECTATIONS**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Surplus accumulé	0 \$	20 000 \$	+ 20 000 \$
Fonds de roulement	15 000 \$	15 000 \$	0 \$
	<u>15 000 \$</u>	<u>35 000 \$</u>	+ 20 000 \$

**DÉPENSES SUJETTES À LA TAXATION  
ET AUX TARIFS COMPENSATOIRES**      **1 391 845 \$**      **1 452 554 \$**      **+ 60 709 \$**

**TARIFS COMPENSATOIRES**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Aqueduc	47 715 \$	45 785 \$	- 1 930 \$
Égouts	24 865 \$	38 216 \$	+ 13 351 \$
Matières résiduelles	90 798 \$	91 349 \$	+ 551 \$
Matières récupérables	42 585 \$	43 085 \$	+ 500 \$
Taxes d'affaires	2 950 \$	2 950 \$	0 \$
	<u>208 913 \$</u>	<u>221 385 \$</u>	+ 12 472 \$

**TAXES SUR LA BASE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Taxes générales	714 650 \$	769 400 \$	+ 54 750 \$
Règlement d'emprunt	116 792 \$	115 409 \$	- 1 383 \$
Enlèvement de la neige	159 831 \$	169 000 \$	+ 9 169 \$
Service policier	191 659 \$	177 360 \$	- 14 299 \$
	<u>1 182 932 \$</u>	<u>1 231 169 \$</u>	+ 48 237 \$
Total	1 391 845 \$	1 452 554 \$	+ 60 709 \$

**TARIFS COMPENSATOIRES**

		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>VARIATIONS</b>
Aqueduc	Montant	47 715 \$	45 785 \$	- 1 930 \$
	Tarif	109,94 \$	104,06 \$	- 5,88 \$
Égouts	Montant	24 865 \$	38 216 \$	+ 13 351 \$
	Tarif	88,17 \$	117,99 \$	+ 29,82 \$
Matières résiduelles	Montant	90 798 \$	91 349 \$	+ 551 \$
	Tarif	118,54 \$	117,54 \$	- 1,00 \$
Matières récupérables	Montant	42 585 \$	43 085 \$	+ 500 \$
	Tarif	55,59 \$	55,27 \$	- 0,32 \$
Total	Montant	<u>205 963 \$</u>	<u>218 435 \$</u>	+ 12 472 \$
	Tarif	<u>372,24 \$</u>	<u>394,86 \$</u>	+ 22,62 \$
Taxe d'affaires	Montant	2 950 \$	2 950 \$	0 \$
	Tarif	35,00 \$	40,00 \$	+ 5,00 \$

## TAXES SUR LA BASE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2007	2008	VARIATIONS
Évaluation foncière (rôle)	128 M \$	156 M \$	nouveau rôle
		2 M \$	constructions 2007
		2 M \$	constructions 2008
		160 M \$	
Taxe générale			
Montant	714 650 \$	769 400 \$	+ 54 750 \$
Taux 100 \$/évaluation	0,5583 \$	0,4809 \$	- 0,0774 \$
Règlement d'emprunt			
Montant	116 792 \$	115 409 \$	- 1 383 \$
Taux 100 \$/évaluation	0,0912 \$	0,0721 \$	- 0,0191 \$
Enlèvement de la neige			
Montant	159 831 \$	169 000 \$	+ 9 169 \$
Taux 100 \$/évaluation	0,1249 \$	0,1057 \$	- 0,0192 \$
Sécurité policière			
Montant	191 659 \$	177 360 \$	- 14 299 \$
Taux	0,1498 \$	0,1110 \$	- 0,0388
Total			
Montant	1 182 932 \$	1 231 169 \$	+ 48 237 \$
Taux	0,9242 \$	0,7697 \$	- 0,1545 \$ (19)

(19) L'évaluation foncière prise en compte en 2008 est de 160 M \$ et est constituée de 156 M \$ (nouveau rôle qui représente une augmentation moyenne de 21,9 % par rapport au rôle de 2007), de 2 M \$ (constructions nouvelles en 2007) et de 2 M \$ (estimation des nouvelles constructions en 2008).

Les taux de taxes en 2007 totalisaient 0,9242 \$ du 100 \$/évaluation. Pour générer le même montant qu'en 2007, soit 1 182 932 \$, le taux devrait être de 0,7583 \$ du 100 \$/évaluation.

Le taux total requis pour équilibrer le budget 2008 est de 0,7697 \$ du 100 \$/évaluation, ce qui représente une augmentation réelle de 0,0114 \$ du 100 \$/évaluation par rapport à 2007 (+ 1,5 %).

Cependant, l'effet du passage des taux de 0,9242 \$ de 2007 à 0,7695 \$ en 2008 seront différents d'un contribuable à l'autre compte tenu que le % de l'augmentation de l'évaluation varie d'un contribuable à l'autre.

Ainsi, selon que l'augmentation de votre évaluation est inférieure ou supérieure à 21,9 %, le montant de taxes en 2008 sera inférieur ou supérieur au montant de 2007.



## EXEMPLES D'EFFETS DU NOUVEAU RÔLE 2008

	2007	2008	VARIATIONS	
Maison évaluée à	100 000 \$			
Taux	0,9242 \$	0,7697 \$		
Montant	924,20 \$			
Nouveau rôle		100 000 \$	0 %	
Montant		769,70 \$	- 154,50 \$	(- 16,7 %)
Nouveau rôle		110 000 \$	+ 10 %	
Montant		846,67 \$	- 77,53 \$	(- 8,4 %)
Nouveau rôle		115 000 \$	+ 15 %	
Montant		885,15 \$	- 39,05 \$	(- 4,2 %)
Nouveau rôle (augmentation moyenne)		121 900 \$	+ 21,9 %	
Montant		938,26 \$	+ 14,06 \$	(+ 1,5 %)
Nouveau rôle		125 000 \$	+ 25 %	
Montant		962,12 \$	+ 37,92 \$	(+ 4,1 %)
Nouveau rôle		130 000 \$	+ 30 %	
Montant		1 006,61 \$	+ 82,41 \$	(+ 8,9 %)

## ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ ET DU FONDS DE ROULEMENT

	Surplus libre	Fonds roulement	total	
Solde au 31-12-2006	31 431 \$	3 668 \$	35 099 \$	
Remboursement Fonds de roulement		16 964 \$	16 964 \$	
Subvention taxe d'accise à recevoir	18 730 \$		18 730 \$	
Utilisation fonds roulement		- 15 000 \$	- 15 000 \$	
Surplus opérations estimé en 2007	26 750 \$		26 750 \$	
Solde estimé 31-12-2007	<u>76 911 \$</u>	<u>5 632 \$</u>	<u>82 543 \$</u>	
Affectations en 2008	- 20 000 \$	- 2 156 \$	- 22 156 \$	
Solde estimé 31-12-2007	<u>56 911 \$</u>	<u>3 476 \$</u>	<u>60 387 \$</u>	(4,1 % des dépenses)
Montant autorisé		60 000 \$		
Solde à rembourser au Fonds de roulement		<u>56 524 \$</u>		
Bâtisse - égouts (2006)		5 662 \$	(3 ans)	
Camion - voirie (2006)		14 862 \$	(3 ans)	
Fossés - Terre-Rouge (2006)		9 000 \$	(3 ans)	
Fossés - Terre-Rouge (2007)		12 000 \$	(4 ans)	
Fossés - Terre-Rouge (2008)		15 000 \$	(5 ans)	
		<u>56 524 \$</u>		

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Certificat de publication de l'avis public relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement 2007-524, règlement décrétant une dépense de 983 000 \$ et un emprunt du même montant pour la réalisation de travaux de mise aux normes des installations d'alimentation en eau potable existantes et pour l'approvisionnement en eau potable.

Je, Diane Laroche, directrice générale de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, certifie :

- ♦ que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 513;
- ♦ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 62;
- ♦ que le nombre de demande faite a été de 0;
- ♦ que le Règlement 2007-524 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

*Diane Laroche*  
*Directrice générale*

\* \* \* \* \*

## AVIS PUBLIC

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

#### AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Aux personnes intéressées par la demande de dérogation mineure touchant la propriété sise au 4500-4504, rue de la Promenade à Saint-Antoine-de-Tilly et portant le numéro de lot 3 389 316 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière. Propriété de Mme Danièle Gagné et de M. Martin Dubois.

**Lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 21 janvier 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.**

La nature et les effets de la dérogation mineure visent à permettre la subdivision cadastrale du lot 3 389 316 du cadastre du Québec et conséquemment :

- 1) de permettre la création d'un lot riverain desservi par l'aqueduc et par l'égout sanitaire avec une superficie de 424,0 mètres carrés alors que l'article 24 (tableau I) du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité prescrit une superficie minimale de 510,0 mètres carrés dans la zone visée sur le Plan de zonage (HAb 209);

- ♦ de permettre une marge de recul arrière de 2 mètres alors que l'article 26 (tableau II) du Règlement de zonage 97-367 de la Municipalité prescrit une marge de recul arrière de 6 mètres pour un bâtiment principal situé la zone visée sur le Plan de zonage (HAb 209);
- ♦ de permettre la création d'un lot riverain desservi par l'aqueduc et par l'égout sanitaire avec une largeur de 11,58 mètres alors que l'article 24 (tableau I) du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité prescrit une largeur de terrain minimale de 18 mètres dans la zone visée sur le Plan de zonage (HAb 209).

Localisation de la propriété visée par la dérogation mineure :

*Croquis*

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 21 janvier 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly, (Québec).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne ou organisme qui désire émettre des commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 20 décembre 2007.

*Diane Laroche*  
*Directrice générale*

# SERVICE DES LOISIRS

## *Aventuriers du vendredi soir*

Horaire : Vendredi de 18 h à 21 h, pour la session d'hiver, date à confirmer.  
Surveillez la publicité des activités du centre communautaire.

Âges : 8 à 11 ans ..... 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

Coût : Selon le nombre d'inscriptions, environ 45 \$/enfant pour 15 semaines.

Pour les inscriptions ou plus d'information, joignez M. Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs, au 886-2726.

**Nous n'avons que 25 places disponibles, alors dépêchez-vous!**

***Les Aventuriers du vendredi soir, qu'est-ce que c'est?***

Le principe est simple : on veut réunir les jeunes une fois par semaine pour les faire bouger à l'aide d'une foule d'activités amusantes, dynamiques et originales. Ces activités pourront prendre la forme d'énigmes, d'olympiades, de jeux de société, de soirées thématiques, de jeux de groupes, d'activités scientifiques, etc.



Qui s'en occupe?



Jacynthe Caron et Valérie Caron. Elles sont deux jeunes étudiantes, résidentes de Saint-Antoine, qui ont l'expérience des terrains de jeux, une formation d'animatrice, et, surtout, qui ont les jeunes à cœur 😊 L'investissement communautaire est pour elles une chose importante, et c'est pourquoi elles désirent ardemment travailler pour notre Municipalité.

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LA SESSION HIVER 2008

Inscriptions : mercredi 16 janvier  
de 18 h à 20 h 30

Début des activités dans la semaine  
du 21 janvier

**Le bulletin comprenant les activités offertes  
sera distribué au début de janvier 2008**



## COURS DE GARDIEN

Votre enfant ou votre adolescent ou adolescente voudrait suivre la formation « **Je sais garder les enfants** » et vous ne savez pas où est donnée la formation? Il y aura possibilité de faire partie de la formation donnée par l'ambulance Saint-Jean au centre communautaire. Pour ce faire, j'ai besoin de vos inscriptions le plus tôt possible.

**Le cours sera donné le samedi 19 janvier 2008.** Pour avoir lieu, nous avons besoin d'un minimum de 12 inscriptions. L'âge requis est de 11 ans, mais des jeunes de 10 ans peuvent être exceptionnellement acceptés. Les coûts sont d'environ 30 \$ par inscription et comprennent les livrets de formation et les certificats. La formation est d'une durée de 7 heures. Je communiquerai avec les gens inscrits pour leur donner plus de détails quant à la date de la formation. Pour vous inscrire, veuillez me joindre au centre communautaire.

*Guy Gagnon*  
Coordonnateur des loisirs  
Saint-Antoine-de-Tilly  
945 de l'église, C.P. 69  
G0S 2C0  
Téléphone : 418-886-2726  
Télocopieur : 418-886-2075



**CUEILLETTE DES DÉCHETS  
ET DE LA RÉCUPÉRATION  
DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

À l'occasion de la période des Fêtes, l'horaire de la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables sera modifié de la façon suivante.

La collecte des matières recyclables du 25 décembre 2007  
**sera reportée au vendredi 28 décembre 2007**

La collecte des ordures ménagères du 1<sup>er</sup> janvier 2008  
**sera reportée au vendredi 4 janvier 2008**

N'oubliez pas de les déposer en bordure de la rue **la veille de la journée mentionnée** puisque les heures de collecte peuvent différer des heures habituelles!

Vous recevrez très prochainement par la poste le nouveau calendrier des collectes pour l'année 2008. Conservez-le précieusement pour les diverses informations contenues à l'intérieur.

Merci de votre précieuse collaboration!



**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Logement à louer, libre le 10 janvier 2008  
3 ½ pièces dans HLM  
au 900, rue Normand, Saint-Antoine-de-Tilly

Pour personne de 50 ans et plus  
Sera frais peint

Johanne Dumont,  
Directrice de l'OMH  
886-4337



**DVD DE LA PETITE SÉDUCTION**

Un DVD contenant des photographies prises lors des journées de tournage de l'émission La Petite Séduction à Saint-Antoine-de-Tilly en 2006 est présentement disponible au montant de 10 \$. Les fonds amassés par la vente de cet album photos souvenirs seront versés aux organismes suivants :

- École primaire La Clé d'or;
- Clinique de la sclérose en plaques de la région Chaudière-Appalaches;
- Association des porteurs de défibrillateurs implantables du Québec (APODIQ).

L'album est en vente à la Mairie, au Bureau de poste, à la Fromagerie Bergeron, au Dépanneur, à l'Épicerie Ami.

**SCOUTS**

Qu'est-ce qui se passe au 153<sup>e</sup> groupe

**Louvetaux (9 à 11 ans)**

En octobre, de belles rencontres avec nos jeunes dont une soirée disco électrisante, le 13 octobre à Sainte-Croix, et notre camp d'automne, les 20 et 21 octobre à Mansau, où on a pu construire des abris de branches et sapinage et où nos braves ont pu les tester pour la nuit. Également, tissage de panier de cornouiller et saule, bonne bouffe, grands jeux et bivouac.



Super camp!

- Le dimanche 9 décembre, de 13 h à 16 h : marche de Noël et cueillette de denrées en collaboration avec l'Entraide de Sainte-Croix.
- Le vendredi 14 décembre : promesse Louveteau – rituel d'engagement, musique (violon, guitare et clavier) par les jeunes, fête et buffet de Noël avec les parents.

**Éclaireurs (12 à 14 ans)**

La joyeuse équipe d'animateurs s'est retrouvée pour une autre année d'activités avec les jeunes.

En octobre, plusieurs rencontres ont eu lieu dont une BA chez une dame de Sainte-Croix qui a eu la visite de nos grands pour entrer et corder son bois pour l'hiver, le tout fait en un temps record.

En novembre, les 24 et 25, camp d'automne qui avait plutôt l'allure d'un camp d'hiver... Chacun devait se confectionner un lit de camp avec les différentes techniques apprises. Quiz-nature, forge, bouffe sur le feu, grand jeu et plaisir furent au rendez-vous.

**Sapin de Noël** : les scouts ont délaissé la vente de sapins comme moyen de financement et notre liste de clients a été remise aux Premiers répondants de Sainte-Croix.

**Rappel pour les canettes et bouteilles** : il y a un dépôt à la ferme La Rosée du Matin. Vous pouvez les laisser dehors du côté gauche du kiosque sous l'abri ou appeler au 886-4383. Pensez à nous en janvier, après la période des Fêtes.

Merci de votre encouragement tout au long de l'année. Ça permet à nos jeunes de vivre de belles aventures.

Joyeuses Fêtes à tous et à toutes!

## MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

### Célébrations communautaires du Pardon

Lundi 10 décembre, 19 h 30, à Sainte-Agathe  
Mardi 11 décembre, à 19 h 30, à Saint-Agapit  
Mercredi 12 décembre, à 19 h 30, à Saint-Apollinaire

### Messes de Noël

Paroisses	24 décembre	25 décembre
Saint-Agapit	16 h	21 h 30
Sainte-Agathe	16 h	21 h
Saint-Apollinaire	16 h	22 h
<b>Saint-Antoine</b>	<b>19 h 30</b>	<b>10 h</b>
Saint-Gilles	20 h	10 h
Dosquet	20 h	

### Messes du Jour de l'An

Lundi 31 décembre, à 16 h, à Saint-Apollinaire  
Lundi 31 décembre, à 19 h 30, à Sainte-Agathe  
**Mardi 1<sup>er</sup> janvier, à 9 h, à Saint-Antoine et Saint-Gilles**  
Mardi 1<sup>er</sup> janvier, à 11 h, à Saint-Agapit et Dosquet

### Exposition de crèches de Noël à l'église de Sainte-Agathe

Faites entrer la grande Joie de Noël dans votre cœur et partagez-la avec amour tout autour de vous... Venez vivre cette féerie de Noël en visitant une exposition de **crèches** représentant divers pays du monde. Ces crèches sont une collection privée de l'abbé Roger Bédard avec la collaboration des dames Lucille Proulx-Doiron et Ethel Rouleau.

Information : 599-2506 ou 599-2911.

**Du 15 décembre 2007 au 15 janvier 2008**, l'église de Sainte-Agathe sera ouverte les jeudis, vendredis, samedis, de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30.  
Les dimanches de 14 h à 16 h.  
Jour de Noël et jour de l'An : de 14 h à 16 h.

Bienvenue à chacun et chacune!

Par le Conseil 9290 des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe.

---

## PLACE AUX JEUNES

Vous connaissez des jeunes de 18 à 35 ans, vos amis, vos enfants peut-être? Ils sont finissants, diplômés ou nouveaux arrivants et veulent s'installer ou revenir dans la MRC de Lotbinière?

**Place aux jeunes Lotbinière propose des séjours exploratoires pour faciliter leur retour.**

## Qu'est-ce que Place aux jeunes?

Place aux jeunes facilite l'établissement en région de diplômés de 18 à 35 ans. Il favorise leur intégration professionnelle et la création d'entreprises. Il fait aussi la promotion de l'engagement social des jeunes en région. Ce sont des séjours exploratoires, un suivi individuel, de la sensibilisation, du soutien aux employeurs.

## Des séjours exploratoires, qu'est-ce que c'est?

Ce sont trois fins de semaine au cours desquelles plusieurs activités sont organisées :

- Visites d'entreprises.
- Réseautage.
- Informations sur l'entrepreneuriat.
- Découverte de la MRC de Lotbinière.
- Rendez-vous de l'emploi Lotbinière, édition 2008.
- Rencontre régionale Chaudière-Appalaches.
- Et encore plus.

Les séjours exploratoires auront lieu les vendredis (soir) et samedis, **22-23 février, 14-15 mars, 28-29 mars 2008. Les activités et les déplacements sont gratuits.** Plusieurs prix de participation à gagner.

## Inscription avant le 1<sup>er</sup> février 2008. Places limitées.

Pour plus d'information ou pour inscription aux séjours de Place aux jeunes... n'hésitez pas à communiquer avec moi.

**Judith Riopel**, agente de migration  
Place aux jeunes/Desjardins  
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière  
Tél. : 418 888-8855 ou sans frais 990-3131  
[cjelmigration@globetrotter.net](mailto:cjelmigration@globetrotter.net)



Tel-Écoute du Littoral tient à vous souhaiter une belle et bonne année 2008 remplie de bien-être et de santé!

Nous en profitons pour vous rappeler que les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive tout au long de l'année, et ce, même durant le temps des Fêtes!

**Lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin**  
**Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin**

**ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT**  
**728-4445**



Noël fait déjà carillonner les cloches des caisses enregistreuses des magasins. Voici quelques trucs pour éviter qu'aux mois de janvier et février ce ne soit la sonnerie du téléphone d'un créancier impayé qui retentisse à vos oreilles.

Ne remettez pas les paiements importants, tels le loyer, l'électricité, le téléphone, pour garder de l'argent pour les cadeaux.

Le chèque de remboursement de TVQ à recevoir en décembre pourrait servir aux emplettes.

- Éviter d'acheter à crédit, les comptes finiront bien par vous rattraper et souvent les paiements arrivent en même temps qu'un autre gros compte : électricité, taxes.
- Faites une liste des dépenses des Fêtes : les cadeaux, mais aussi les réceptions, les vêtements, les sorties spéciales, les décorations. Prévoyez un montant pour chaque article et respectez-le.
- Pour les cadeaux, allez-y « *molo* »! Revoyez à la baisse vos prévisions de dépenses et le nombre de cadeaux. Donnez des présents pratiques (vêtements, bons d'achat, argent abonnements ...). Offrez du « fait maison » (de votre temps, de la bouffe,...). Instaurez chez-vous un échange ou un tirage au sort. Finalement, les cadeaux est-ce vraiment nécessaire?
- Commencez tôt vos emplettes, magasinez et comparez les prix et, surtout, consultez votre budget des Fêtes pour calmer vos coups de coeur.
- Conservez les coupons de caisses pour échange ou remboursement. Faites inscrire dessus les politiques du magasin à ce sujet.
- Si vous avez succombé à l'achat par cartes de crédit, payez aussitôt le compte dû. Car, si vous payez en retard, on vous calculera des intérêts à partir de la date d'achat. Le spécial d'alors devient moins spécial!

Manon Houde, ACEF Rive-Sud de Québec  
(418) 835-6633 poste 223 / 1 877 835-6633



### Faites-vous un usage approprié de vos médicaments?

**La prise de médicaments, tels que les tranquillisants et les somnifères, sont réputés pour faire augmenter le risque de chutes chez les aînés. Pourtant, ce sont les médicaments les plus prescrits aux personnes de 65 ans et plus.**

Même si les calmants et les relaxants peuvent vous aider à dormir ou vous relaxer dans les moments d'anxiété, de stress ou de problèmes de sommeil, ils ne devraient pas être pris pendant plus de deux semaines, à moins d'un avis contraire du médecin. Bien qu'ils soignent les symptômes, ces pilules ne régleront pas les causes de vos malaises. Apprenez à connaître vos médicaments et leurs effets secondaires et demandez à votre médecin qu'il vous donne la dose la plus faible possible. Par ailleurs, ne mélangez jamais l'alcool avec les somnifères et les tranquillisants; cela vous évitera d'avoir des étourdissements ou des faiblesses.

La présence de la Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière permet d'assurer aux personnes en perte d'autonomie et à leurs proches une tranquillité d'esprit, grâce à l'assistance qu'offrent ses différents services. La Coopérative offre des services d'aide domestique et des services d'aide à la personne, tels que l'épicerie et autres courses, ainsi que l'aide au lever et au coucher. Les services de la Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière sont offerts en tout temps, par des préposées compétentes et à l'écoute de vos besoins. Les personnes peuvent vous aider à déterminer vos besoins en matière d'aide à domicile et vous suggérer des solutions pour prévenir les risques de chutes.

Pour plus d'information :

téléphone : (418) 728-4881

ou sans frais au : 1-877-633-4881.

Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière,

372, rue Saint-Joseph, local 2,

Laurier-Station, QC, G0S 1N0,

coopserlotb@globetrotter.net





## HORAIRE DURANT LES FÊTES

### MAIRIE

Les bureaux de la Mairie seront FERMÉS  
du 24 décembre 2007 au 6 janvier 2008

Pour toute urgence concernant  
l'aqueduc, les égouts, la voirie :

communiquez avec  
Mme Diane Laroche  
808-5951 (cellulaire)

### CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le centre communautaire fera relâche durant la période  
des Fêtes et sera FERMÉ  
du 24 décembre 2007 au 6 janvier 2008

Pour l'horaire de la patinoire, voir à la page 16  
du présent bulletin

Pour renseignements ou réservations de salles  
pendant la période des Fêtes,  
joindre M. Guy Gagnon, coordonnateur,  
au 999-8908 (cellulaire)



La tournée pour la « **GUIGNOLÉE** » est reportée au  
**dimanche 23 décembre.**

Pour être bénévole, vous pouvez joindre  
Paul Yvon Dumais (886-2115), Luc Bédard (881-2071),  
Robert Huot (886-2596), Ronald Belzile (886-2403)  
et François Bourret (886-2021).

Prochaine assemblée du conseil municipal  
de Saint-Antoine-de-Tilly

**le lundi 21 janvier 2007  
à 20 h**

au centre communautaire  
945, rue de l'Église



*Les membres du conseil municipal  
ainsi que les employées  
et employés municipaux  
unissent leurs voix  
pour vous souhaiter  
leurs meilleurs vœux  
à l'occasion des Fêtes.  
Puissiez-vous passer  
un très joyeux Noël  
et une belle année 2008  
remplie de bonheur, d'espérance,  
de prospérité, de santé et de paix.*



### Trait d'union

Bulletin d'informations de la  
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

*Prochaine parution :* février 2008  
*Coordination et rédaction :* Lucie Brunet  
*Révision des textes :* Gérard Goyer

### Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : [saint-antoine@globetrotter.net](mailto:saint-antoine@globetrotter.net)

Site Internet : [www.saintantoinedetilly.com](http://www.saintantoinedetilly.com)

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi